

Mandat du Groupe de travail du CNIS rattaché à la Commission Entreprises et stratégies de marché concernant le coût et la rémunération du capital

Version adoptée par le bureau du Cnis du 20 mars 2014

sous réserve de quelques adaptations à venir

Les travaux de la Commission Entreprises et stratégies de marché du CNIS, de par son mandat, mettent un accent particulier sur les enjeux de la mondialisation, en lien avec les caractéristiques des entreprises. Dans ce cadre, les questions de compétitivité des entreprises apparaissent naturellement comme un élément clé de ces enjeux. En la matière, les questions de parts de marché, de coût du travail et de taux de marge des entreprises sont fréquemment abordées. Or, plusieurs voix se sont récemment élevées pour demander des travaux plus complets, distinguant les indicateurs de performance en matière de compétitivité d'une part, les indicateurs sur les facteurs de compétitivité d'autre part. Parmi ces derniers, le coût du capital et les questions de financement des entreprises devraient être traitées symétriquement au coût du travail et aux questions d'emploi. Cette demande a notamment été exprimée lors de la Rencontre Moyen terme 2014-2018, qui s'est tenue sous l'égide de la Commission Entreprises et stratégies de marché le 20 juin 2013, intitulée « *Compétitivité et facteurs de développement des entreprises : quels enjeux statistiques pour les années à venir ?* ».

En conséquence de l'intérêt suscité par ces questions, le Conseil a émis un avis pour que la statistique publique évolue en ce sens. Pour y donner suite, quatre aspects de ces questions seront abordés par le groupe de travail :

- quelle mesure statistique peut-on donner du poids des dividendes dans l'affectation des profits des entreprises françaises ? Quelle a été l'évolution de ce type de rémunération du capital à la charge des entreprises ? Quel a été le rôle de l'internationalisation des groupes dans ces évolutions ? Quel a été le rôle de l'évolution des structures de financement ?
- quel usage de ces dividendes a été fait par les investisseurs ainsi rémunérés ? En particulier, dans quelle mesure ont-ils bénéficié à des agents résidents et ont-ils été réinvestis en France ? Quelle a été la rentabilité du capital investi pour les actionnaires, en tenant compte aussi de l'évolution du prix des actions ?
- dans quelle mesure l'évolution des dividendes a-t-elle eu un impact sur l'évolution de l'autofinancement et de l'investissement en France ?
- comment, sur toutes ces questions, la France se compare-t-elle aux autres économies développées ?

Composition du groupe

Président : Olivier GARNIER, Société Générale

Rapporteurs : Ronan MAHIEU, Insee
Jean-Pierre VILLETTELLE, Banque de France